Lianna McDonald
Directrice générale,
Centre canadien de protection de l'enfance inc.
ENVOYÉ PAR COURRIEL

6 octobre 2020

Madame Birgit Sippel, députée du Parlement européen

Je m'appelle Lianna McDonald et je suis la directrice générale du Centre canadien de protection de l'enfance inc. (CCPE). Le CCPE administre Cyberaide.ca : la centrale canadienne de signalement des cas d'exploitation sexuelle d'enfants sur Internet. Nous intervenons en outre directement auprès de survivantes et survivants d'abus pédosexuels enregistrés et nous administrons Projet Arachnid : une plateforme centrée sur les victimes et destinée à réduire la prolifération d'images d'abus pédosexuels connues sur Internet.

De plus amples renseignements sur notre organisation ainsi que les initiatives précitées sont incluses dans une communication que nous avons envoyée plus tôt aujourd'hui à vous et à d'autres députés du Parlement européen, par courriel. Nous avons voulu vous contacter personnellement, car nous sommes conscients que la proposition de règlement soulève des questions et des considérations importantes qui méritent d'être étudiées avec soin. Nous tenons à vous remercier pour le leadership dont vous faites preuve en collaborant avec tous les parlementaires à l'étude de cette proposition de règlement.

Les documents transmis portent sur la question des images d'abus pédosexuels. Nous reconnaissons que la proposition de règlement à l'étude porte aussi sur d'autres formes d'abus sexuels commis contre des enfants en ligne, dont le fait d'attirer des enfants en leur offrant des cadeaux ou d'autres avantages (conditionnement ou *grooming*). Étant donné que les fournisseurs de services en ligne n'utilisent pas tous les mêmes outils pour détecter le conditionnement en ligne, il nous serait impossible de vous renseigner sur ces outils de manière précise. En revanche, nous intervenons auprès de plusieurs victimes qui ont été la cible de tactiques de conditionnement en ligne et qui pourraient au besoin apporter des compléments d'information du point de vue de la victime.

Comme nous le mentionnons dans notre lettre aux parlementaires, notre organisme est bien au fait de la réalité des survivantes et survivants compte tenu de ses interventions auprès de ceux-ci et de son rôle dans le fonctionnement de Cyberaide.ca et du Projet Arachnid. Nous serons ravis de vous apporter des compléments d'information ou de répondre à toute question qui pourrait vous aider, vous et le Parlement européen, dans votre étude du projet de règlement. N'hésitez surtout pas à communiquer avec moi si je puis vous être utile.

Je vous prie d'agréer, Madame la Députée, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Lianna McDonald
Directrice générale, Centre canadien de protection de l'enfance inc.